

La SODECI, dans sa quête de performance, a mis un accent particulier sur la motivation, le bien-être et l'équilibre social de ses collaborateurs. Elle a ainsi mis en place un ensemble d'actions aussi bien financières que sociales. Ces actions se résument essentiellement par les primes au rendement (prime d'intéressement), la large couverture médicale, la couverture maladie retraite, le fonds social, l'instance de recours social, la formation à la gestion du budget familial, etc.



98%
de réclamations clients
traitées par le Centre de
relation clientèle en 2017

Toutes ces actions valent à la SODECI d'être citée en exemple sur le plan national en matière d'actions sociales en faveur de ses salariés.

La SODECI encourage également les managers à la créativité et à la prise d'initiatives incitatives à l'endroit de leurs collaborateurs pour accroître leur performance.

4D. PROMOUVOIR LA LIBERTE SYNDICALE ET LE DIALOGUE SOCIAL

Une des conditions essentielles au succès et à la performance d'une entreprise est de maintenir et de développer le dialogue social entre les plus hauts dirigeants et les partenaires sociaux. En privilégiant cette approche comme le moyen d'élaborer des solutions, les dirigeants de la SODECI créent les conditions de confiance avec l'ensemble des partenaires sociaux.

A cet effet, un cadre de dialogue dénommé Cadre de Dialogue Permanent « CDP » a été institué.

Il existe au sein de l'Entreprise 2 syndicats :

Le SYNASOD créé en 1985 dont le Secrétaire Général est M. ODRE Evariste Daniel

Le SYNATRASE créé en 2007 dont le Secrétaire Général est M. LIBRONO Arsène

Le CDP est composé de 12 membres et présidé par le Directeur des Ressources Humaines (DRH), représentant le Directeur Général de la SODECI. Grâce à cet instrument, les dirigeants de la SODECI et les deux syndicats, le SYNASOD et le SYNATRASE, travaillent en étroite collaboration pour assurer un climat apaisé au sein de l'entreprise. Le CDP se réunit à une fréquence bimestrielle, soit 6 rencontres annuelles.

En 2017, 5 réunions ordinaires ont été organisées et ont porté essentiellement sur :

La remise aux syndicats pour lecture, du protocole d'accord sur le temps de travail ;

La signature d'un protocole relatif à la retraite complémentaire des collaborateurs avec SUNU assurance ;

La puissance des nouvelles motos à attribuer aux collaborateurs ;

L'implication des syndicats dans la mobilité des collaborateurs ;

Les tournées de sensibilisation des syndicats sur l'implication des collaborateurs dans l'atteinte des objectifs de l'entreprise.